



COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR L'URGENCE SOCIALE (CAUSE)

GENÈVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

CONTROLE ORDINAIRE

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE 2021



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale des membres du
Collectif d'Associations pour l'Urgence Sociale (CausE), Genève

Genève, le 9 mai 2022

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Collectif d'Associations pour l'Urgence sociale (CausE), Genève le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément au Code des Obligations, aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, en particulier aux directives du Canton de Genève, et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts, à la loi genevoise sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, à la loi sur les indemnités et les aides financières de l'Etat de Genève et aux dispositions d'exécution adoptées par le Conseil d'Etat.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité. Concernant ce point, nous vous renvoyons également au point 5 de l'annexe aux comptes.

En outre, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

GAS Global Audit Services SA



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée
Réviseur responsable



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels

ASSOCIATION CAUSE

Bilan

au 31 décembre 2021

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

ACTIFS	<i>Notes</i>	2021	2020
Actifs circulants			
Liquidités		863'620	1'671'013
Débiteurs		34'036	–
Comptes de régularisation actif	7	125'631	–
Total actifs circulants		1'023'287	1'671'013
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières		23'532	–
Total actifs circulants		23'532	–
TOTAL ACTIFS		1'046'819	1'671'013
PASSIFS			
Capitaux étrangers à court terme			
Créanciers		176'252	–
Créanciers sociaux et fiscaux	8	98'767	575
Comptes de régularisation passif	9	137'281	8'150
Total capitaux étrangers à court terme		412'300	8'725
Fonds affectés			
Fonds affecté Hébergement d'urgence	10.1	510'828	1'641'275
Fonds affecté "hotline" téléphonique	10.2	83'455	–
Total fonds affectés		594'283	1'641'275
Fonds propres			
Résultats reportés		21'013	31'944
Résultat de l'exercice - Bénéfice / (perte)		19'224	-10'931
Total fonds propres		40'237	21'013
TOTAL PASSIFS		1'046'819	1'671'013

ASSOCIATION CAUSE

Compte de résultat

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

REVENUS D'EXPLOITATION	Notes	2021	2020
Subventions			
Subvention Etat de Genève, DCS	11	1'400'000	1'400'000
Subvention Ville de Genève, Dept DCSS	11	1'040'000	
Subventions autres	11	30'000	-
Total subventions		2'470'000	1'400'000
Autres produits			
Revenu des appartements relais		33'630	-
Dons reçus	12	1'860'141	250'000
Produits divers		716	
Total autres produits		1'894'487	250'000
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION		4'364'487	1'650'000
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges directes d'activités et de projets			
Charges directes de projets		3'483'346	10'827
Total charges directes d'activités		3'483'346	10'827
Charges de personnel			
Salaires	13	1'711'156	2'912
Charges sociales		309'991	313
Autres frais de personnel		8'902	-
Indemnités reçues des assurances		-920	-
Total charges de personnel		2'029'128	3'225
Frais généraux			
Frais de locaux		10'225	-
Frais administratifs et informatiques		42'430	5'500
Frais de communication, déplacement et représentation		14	-
Frais bancaires et financiers		1'717	104
Total frais généraux		54'385	5'604
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		5'566'860	19'656
RESULTAT NET AVANT VARIATIONS DES FONDS		-1'202'373	1'630'344
- Attribution aux fonds affectés	10	-4'298'239	-1'650'000
+ Utilisation des fonds affectés	10	5'519'836	8'725
Mouvement net des fonds affectés		1'221'597	-1'641'275
RESULTAT NET DE L'EXERCICE - Bénéfice / (perte)		19'224	-10'931

ASSOCIATION CAUSE

Compte de résultat par projets

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

avec chiffres de l'année comparative

en francs suisses

2021	Hébergement d'urgence	"Hotline" téléphonique	Apparte-ment relais	Fonds non affectés	Total
REVENUS D'EXPLOITATION					
Subventions	2'405'000	35'000	–	30'000	2'470'000
Dons	1'763'239	95'000	–	1'902	1'860'141
Revenu des appartements relais	–	–	33'630	–	33'630
Autres revenus	–	–	–	716	716
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	4'168'239	130'000	33'630	32'618	4'364'487
CHARGES D'EXPLOITATION					
Charges directes de projets	3'464'622	–	18'724	–	3'483'346
Charges de personnel	1'958'636	44'545	25'947	–	2'029'128
Frais généraux	50'032	2'000	2'353	–	54'385
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	5'473'291	46'545	47'024	–	5'566'860
RESULTAT AVANT MOUVEMENT DE FONDS	-1'305'052	83'455	-13'394	32'618	-1'202'373
MOUVEMENT DES FONDS	1'305'052	-83'455	–	–	1'221'597
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	–	–	-13'394	32'618	19'224

2020	Hébergement d'urgence	Autres projets	Fonds non affectés	Total
REVENUS D'EXPLOITATION				
Subventions	1'400'000	–	–	1'400'000
Dons	250'000	–	–	250'000
Autres revenus	–	–	–	–
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	1'650'000	–	–	1'650'000
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges directes de projets	–	–	10'827	10'827
Charges de personnel	3'225	–	–	3'225
Frais généraux	5'500	–	104	5'604
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	8'725	–	10'931	19'656
RESULTAT AVANT MOUVEMENT DE FONDS	1'641'275	–	-10'931	1'630'344
MOUVEMENT DES FONDS	-1'641'275	–	–	-1'641'275
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	–	–	-10'931	-10'931

ASSOCIATION CAUSE

Tableau de financement au 31 décembre 2021

avec chiffres de l'année comparative
en francs suisses

TABLEAU DE FINANCEMENT	2021	2020
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice	19'224	-10'931
Diminution / (Augmentation) créances à court terme	-34'036	–
Diminution / (Augmentation) comptes de régularisation actif	-125'631	–
Diminution / (Augmentation) comptes immobilisations financières	-23'532	–
Augmentation / (Diminution) des capitaux étrangers à court terme	274'444	575
Augmentation / (Diminution) comptes de régularisation passif	129'131	8'150
Total flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	239'600	-2'206
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Augmentation / (Utilisation) des fonds affectés	-1'046'992	1'641'275
Total flux de fonds provenant de l'activité de financement	-1'046'992	1'641'275
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITES		
	-807'393	3'280'344
Etat des liquidités au 1er janvier	1'671'013	31'944
Etat des liquidités au 31 décembre	863'620	1'671'013

ASSOCIATION CAUSE

Tableau de variation des fonds Pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

2021	01.01	Attri- butions	Utilisations	Transferts internes / externe	31.12
Fonds affectés					
Fonds affecté Hébergement d'urgence	1'641'275	4'168'239	-5'473'291	174'604	510'828
Fonds affecté "Hotline" téléphonique	–	130'000	-46'545	–	83'455
Total fonds affectés	1'641'275	4'298'239	-5'519'836	174'604	594'283
Fonds propres					
Résultat reporté	31'944	–	–	-10'931	21'013
Résultat de l'exercice	-10'931	19'224	–	10'931	19'224
Total fonds propres	21'013	19'224	–	–	40'237
2020	01.01	Attri- butions	Utilisations	Transferts internes	31.12
Fonds affectés					
Fonds affecté Hébergement d'urgence	–	1'650'000	-8'725	–	1'641'275
Total fonds affectés	–	1'650'000	-8'725	–	1'641'275
Fonds propres					
Résultat reporté	39'275	–	–	-7'331	31'944
Résultat de l'exercice	-7'331	-10'931	–	7'331	-10'931
Total fonds propres	31'944	-10'931	–	–	21'013

ASSOCIATION CAUSE

Note annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

1. Description de l'entité

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2020, l'Association Archipel, créée en 2014, change de nom et devient le "Collectif d'Associations pour l'Urgence SocialE (CausE)". Le CausE reste une association à but non lucratif, régie par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse et par ses statuts datés du 9 décembre 2020.

Son siège est situé dans le canton de Genève

Elle a pour but de mettre en œuvre et soutenir des réponses innovantes, concrètes et dignes aux problématiques rencontrées par les personnes vivant la précarité dans un esprit d'universalité/inconditionnalité à travers les axes suivants :

- Mise à l'abri humanitaire des personnes sans-abri.
- Développement de solutions de logement pour des personnes en manque d'hébergement ou logées dans des situations précaires.
- Information et sensibilisation des autorités et de la population aux réalités des personnes vivant la précarité.

2. Organisation

L'Assemblée Générale est l'organe souverain de l'association et est composée des organisations membres de l'Association.

Les membres de l'Association sont des organisations privées à but non lucratif (association ou fondation) actives dans le domaine socio-sanitaire.

Le comité, nommé pour 2 ans par l'Assemblée Générale, tient un registre des membres et assure la direction exécutive. Le comité se consitue lui-même, sauf le président qui est élu par l'Assemblée Générale.

Président :	M. Fabrice Roman (Centre de la Roseraie) *
Vice-Président :	M. Serge Longère (Première Ligne)*
Trésorière :	Mme Valérie Spagna (Armée du Salut) *
Membres :	M. Etienne Quillet (Bateau Genève)*
	M. Dominique Froidevaux (Caritas) *, jusqu'à juin 2021
	Mme Sophie Buchs (Caritas)*, depuis juillet 2021
	M. Alain Bolle (Centre Social Protestant)*

Le Comité désigne les détenteurs des signatures, qui est collective à deux. Le signe * indique les personnes ayant la signature.

3. Parties liées

Les organisations membres peuvent fournir certaines prestations, notamment en matière de support ou de logistique, à l'association "CausE". Si les montants sont significatifs ceux-ci seront indiqués dans les Etats Financiers.

Le comité est constitué de personnes qui sont également membres ou salarié-e-s des associations membres, l'appartenance est indiquée au regard de leur nom dans la liste des membres du comité (cf point 2, comité).

ASSOCIATION CAUSE

Note annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

4. Statut fiscal

L'Association bénéficie d'une exonération fiscale d'une durée indéterminée à partir de l'exercice 2020.

5. Organe de révision et SCI

A partir de fin 2020 l'association a reçu d'importantes subventions.

Afin de répondre à la réglementation pour les entités recevant ce type de subventions, l'association a soumis ses comptes à un réviseur agréé pour procéder à un contrôle ordinaire.

Dans le but de répondre aux directives en vigueur le système de contrôle interne a été formalisé en 2021 et approuvé par le Comité en date du 14 septembre 2021.

L'Organe de révision est la Fiduciaire Global Audit Services SA, Genève, dont le mandat débute en 2020.

Les honoraires provisionnés pour l'exercice 2021 se montent à CHF 6'000 (2020, frais effectifs : 2'692).

6. Principes comptables

6a Principes pour la comptabilisation et la préparation des états financiers

Les états financiers de CausE ont été établis conformément aux dispositions applicables du Code des obligations, aux normes Swiss Gaap RPC, notamment la Swiss Gaap RPC 21, et aux exigences de l'Etat et de la ville de Genève pour les entités subventionnées.

6b Liquidités

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

6c Débiteurs

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, sur la base des factures émises par l'association pour des prestations réalisées à la date de boucllement.

6d Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, puis amorties selon leur durée de vie. Sont considérés comme des immobilisations corporelles les actifs corporels dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Le seuil d'activation est fixé à CHF 3'000.-.

6e Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

6f Fournisseurs et créanciers divers

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures correspondant à des livraisons ou à des prestations réalisées à la date du boucllement.

ASSOCIATION CAUSE

Note annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

6g Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

6h Dons et subventions

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association.

6i Fonds affectés

Les fonds affectés sont des produits reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à une restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'attribution aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

7. Comptes de régularisation actifs	2021	2020
Produits à recevoir	125'131	–
Charges payées d'avance	500	–
Total comptes de régularisation actifs	125'631	–
8. Créanciers sociaux et fiscaux	2021	2020
Caisse AVS	46'239	456
Autres assurances sociales	50'735	119
Salaires	1'793	–
Total créanciers sociaux et fiscaux	98'767	575
9. Comptes de régularisation passifs	2021	2020
Produits reçus d'avance	–	–
Charges à payer	137'281	8'150
Total comptes de régularisation passifs	137'281	8'150

ASSOCIATION CAUSE

Note annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

10. Fonds affectés

Un tableau séparé détaillant les mouvements des fonds affectés est joint aux Etats Financiers.

10.1 Fonds affecté Hébergement d'urgence

Ce fonds, alimenté par des financements publics et privés finance des hébergement d'urgence en hôtel pour les personnes sans-abris.

10.2 Fonds affecté "hotline" téléphonique

Ce fonds, alimenté par des financements publics et privés, finance une "hotline" téléphonique pour l'hébergement d'urgence.

11. Subventions reçues	2021	2020
Etat de Genève, département de la cohésion sociale	1'400'000	1'400'000
Ville de Genève, département de la Cohésion sociale et de la Solidarité	1'040'000	–
Autres Subventions	30'000	–
Total subventions reçues	2'470'000	1'400'000

12. Dons reçus	2021	2020
Fondation privée Genevoise	1'845'000	250'000
Autres dons privés	15'141	–
Total dons reçus	1'860'141	250'000

13. Rémunération des membres dirigeants

Les membres du comité de CausE ne reçoivent pas d'indemnités ou de salaires pour leur engagement.

14. Rapport de performance

Le CausE publie un rapport d'activité qui remplit les critères du rapport de performance selon la norme Swiss Gaap RPC 21.

ASSOCIATION CAUSE

Note annexe aux états financiers

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

avec chiffres de l'année comparative

En francs suisses

15. Autres informations	2021	2020
Nombre d'employés au 31.12, en EPT	30	0
Cautonnement et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance		
Cotisations courantes	1'246	-
Cotisations non courantes	Néant	Néant
Engagements résultant de contrats de leasing	Néant	Néant
Actifs mis en gage ou grevé d'une réserve de propriété	Néant	Néant
Montant provenant de la dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Engagements conditionnels	Néant	Néant
Evénement significatif postérieur à la date de clôture	Néant	Néant